Accusé de réception - Ministère de l'intérieur Envoi préfecture le 27/06/2024 Retour préfecture le 27/06/2024 Publié le 27/06/2024 Acte certifié exécutoire



Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 24 juin 2024

Date de la convocation : mardi 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (excusée du n° 17 au n° 21), M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND (excusé du n° 50 au n° 57), Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIERE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE (excusée du n° 13 au n° 21), M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE (excusé du n° 48 au n° 53), Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (jusqu'au n° 12), Mme Fabienne CARA, M. Jérôme MARBOT, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Pauline ROY LAHORE (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO à compter du n° 13)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Julie JOANIN, M. Patrice BARTOLOMEO

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 28 Gestion, exploitation et animation du Palais Beaumont : rapport d'activité de l'année 2023

Rapporteur: M. Jean-Louis PERES Mesdames, Messieurs

Conformément aux articles L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et L.3131-5 du Code de la commande publique, le contrat de concession de service public signé le 26 décembre 2018 entre la Société Publique Locale Palais Beaumont-Parc des Expositions, devenue la SPL Pau Béarn Pyrénées Evénements et la Ville de Pau pour une durée de 15 ans à compter du 1er janvier 2019, soit jusqu'au 31 décembre 2033, prévoit à l'article 21 intitulé « rapport annuel d'activité » la communication d'un compte-rendu annuel technique et financier.

Par ailleurs, en vertu du l'article L.1413-1 du CGCT, ce rapport doit être soumis pour avis à la commission consultative des services publics locaux.

Aussi, la SPL Pau Béarn Pyrénées Evénements a transmis le rapport d'activité de l'exercice 2023 ci-annexé dont les faits marquants peuvent se résumer ainsi :

I) Faits marquants de l'année 2023

Le nombre de manifestations accueillies en 2023 est de 173, en hausse (166 en 2022), dont 19 évènements nationaux (congrès et conventions) contre 20 en 2022. Le niveau de fréquentation est cependant en baisse, passant de 74 940 visiteurs en 2022 à 64 440 en 2023.

Une programmation de spectacles a été créée en 2023 pour compenser le départ de l'orchestre et développer l'activité du restaurant La Belle époque. Cette programmation a généré une fréquentation de 2700 personnes en 2023 et plusieurs artistes ont déjà réservé pour 2025 et 2026, l'objectif étant de proposer une vingtaine de représentations par an.

II) Bilan financier

En ce qui concerne les produits d'exploitation, leur montant s'élève à 4,23 M€ pour l'année 2023 contre 4,58 M€ en 2022.

Cette année fait apparaître un chiffre d'affaires de 2 748 023,37 € HT, en baisse de 21% par rapport à l'année 2022, qui était une année exceptionnelle, mais qui est cependant en hausse comparativement aux années d'avant COVID (+31%).

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 4,29 M€ contre 4,54 M€ en 2022.

Le restaurant « La Belle Epoque » a réalisé un chiffre d'affaires de 555 K€ contre 457 K€ en 2022. Ajouté au chiffre d'affaires lié à l'activité traiteur, le chiffre d'affaires total s'élève à 932 K€ en 2023 contre 862 K€ en 2022, en progression.

S'agissant du résultat d'exploitation, le résultat net comptable du Palais Beaumont et du restaurant « La Belle Epoque » présente un déficit de 54 500 €.

délibéré page suivante

Après examen de la commission consultative des services publics locaux en date du 5 juin 2024 et de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 17 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport d'activité de l'exercice 2023 ci-annexé remis par la SPL Pau Béarn Pyrénées Evénements pour l'exploitation du Palais Beaumont.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité de l'exercice 2023, remis par la SPL Pau Béarn Pyrénées Evénements, pour l'exploitation du Palais Beaumont.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire François BAYROU